

Appel à candidatures pour la création de dispositifs d'astreinte IDE de nuit

📅 Publié le 30 juin 2026

👤 De Uriopss Centre

SANTÉ

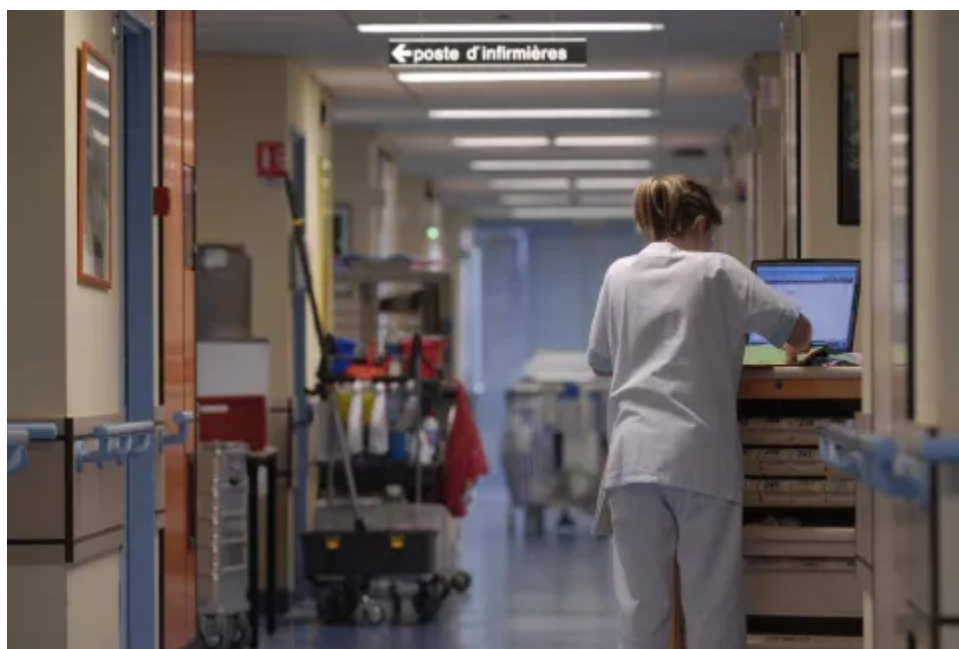
GRAND ÂGE

HANDICAP

AAP



INFO CENTRE-VAL DE LOIRE



Le présent appel à candidature a pour objectifs de redéfinir le dispositif IDE de nuit en ESMS avec les principes de mise en œuvre suivants :

- couverture intégrale des ESMS concernés du département
- prise en compte du public pris en charge en EHPAD et du public personnes en situation de handicap pris en charge en maisons d'accueil spécialisées, en établissements d'accueil médicalisé ou foyers d'accueils médicalisés
- structuration du dispositif IDE de nuit ESMS concernés par département dans le cadre d'une collaboration et articulation de base ESMS/HAD et éventuellement autre établissement de santé
- extension du dispositif départemental possible via des conventionnements à formaliser avec des dispositifs concourant à la prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie et des personnes en situation de handicap sur le territoire : Centres ressources territoriaux qui doivent mettre en œuvre cette mission, autres ESMS PA et/ou PH qui souhaitent bénéficier du dispositif départemental mis en place.

Cette évolution fait suite à une volonté de mieux prendre en compte les besoins des acteurs sur les territoires, de mieux faire face à l'augmentation importante des passages aux urgences du public ciblé dans le cahier des charges. Il prend en compte les éléments d'évaluation nationale menée par l'ANAP et publiée en juin 2024.

L'appel à candidatures cible les 6 départements de la région Centre-Val de Loire : un seul dispositif par département.

Public ciblé :

Les publics concernés sont les résidents d'EHPAD, des Maisons d'Accueil Spécialisée et des établissements d'accueil médicalisés ou des foyers d'accueil Médicalisés

Les candidatures sont recevables jusqu'au 20 octobre 2026 à 23h59.